



**ALLOCUTION**

de

**M. John W. Ashe**

**Président de la 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des**

**Nations Unies**

**New-York**

**14 novembre 2013**

**Audition parlementaire annuelle - Union interparlementaire**

**Inauguration officielle : Le processus de développement après 2015**

Seul le texte prononcé fait foi

Votre Excellence Monsieur Osorio, Président de l'ECOSOC,

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur Abdelwahad Radi, Président de l'UIP,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à tous.

J'ai le plaisir de déclarer ouverte l'Audition parlementaire annuelle de ce matin et de prendre part aux échanges que ce forum permettra. Je sais que, pour beaucoup d'entre vous, cette époque de l'année n'est peut-être pas la meilleure pour être à New-York. Mais vous avez bravé le froid, montrant votre attachement aux idéaux de l'UIP. C'est pourquoi je tiens à remercier tous ceux qui ont quitté des cieux plus cléments pour participer à cet événement.

Je tiens aussi à vous féliciter, Monsieur le Président Radi, pour la grande compétence avec laquelle vous dirigez l'UIP.

A vous, parlementaires ici présents et qui êtes venus du monde entier, permettez-moi de dire le très grand prix que j'attache à l'action que vous menez et à la contribution que vous apportez à la définition des politiques et à l'élaboration des lois au niveau national. Je vous invite instamment à ne pas relâcher vos efforts et à continuer à veiller avec la même détermination au contrôle, à la reddition de comptes, à la transparence et au renforcement des institutions de gouvernance de vos pays respectifs.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Vos efforts concertés dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, ainsi que la participation constructive des citoyens de vos pays et celle du secteur privé, sans oublier notre collaboration mutuelle, seront au cœur du nouveau programme de développement. Les parlementaires du monde entier servent la cause de la démocratie en offrant un cadre dans lequel la volonté et la voix des citoyens peuvent se faire entendre.

L'UIP est un pont entre le national et l'international et offre à ce titre un forum de communication important entre les membres de la famille mondiale des nations. Le fait que nombres des difficultés auxquelles le développement se heurte aujourd'hui soient d'envergure mondiale et pas seulement nationale, le fait que dans notre monde les frontières s'estompent; que les technologies et les médias sociaux permettent désormais de transmettre des informations d'un bout à l'autre de la planète de façon quasi instantanée, tout cela rend la communication entre les parlementaires plus indispensable que jamais.

Je suis d'autant plus heureux de participer à l'Audition de cette année que le thème en est : « Repenser le développement durable : en quête d'un agenda mondial transformationnel en 2015 ».

Ce titre est en effet très proche de celui que j'ai choisi pour la 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, à savoir « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». Aussi puis-je vous assurer, en tant que Président de l'Assemblée générale, que je mettrai tout en œuvre pour renforcer les liens de coopération entre l'Assemblée générale et l'UIP, ce qui était d'ailleurs préconisé par le document final du Sommet mondial de 2005 et par les résolutions de l'Assemblée générale y afférentes.

Mesdames, Messieurs,

En septembre dernier, l'Assemblée générale accueillait un événement spécial portant sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui a réuni des dirigeants du monde entier pour donner un nouveau souffle à la réalisation desdits objectifs et jeter les bases d'un solide programme de développement pour l'après-2015. Cette rencontre a donné lieu à l'adoption d'un document final attestant de la volonté des Etats membres de s'engager sur ces deux voies complémentaires. Une feuille de route a ainsi été tracée pour la mise en place d'un nouveau modèle de développement : un modèle au service des peuples mais aussi de la planète.

Ce document reprend les principes et valeurs énoncés dans d'autres documents d'orientation de l'ONU : l'Agenda 21, la Déclaration du Millénaire et le document final de la conférence Rio+20 qui s'intitule "L'avenir que nous voulons". Tous ces documents fondamentaux préconisent, entre autres, une gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme et la participation de toutes les parties prenantes à l'édification d'un modèle de développement durable qui ne laisse personne au bord du chemin. Certains mentionnent en outre expressément la participation des parlements, dont les membres sont appelés à contribuer à la définition et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

La collaboration dont je parle est de la plus haute importance pour la réalisation de nos objectifs; or, en tant que parlementaires, vous êtes idéalement placés et particulièrement qualifiés pour contribuer à la définition du programme de développement de votre pays, ainsi qu'à sa mise en œuvre. Membres de votre parlement, vous connaissez parfaitement la situation particulière de votre pays. Nous, à l'ONU, avons besoin que vous mettiez ces connaissances et cette expérience au service de la définition de nouveaux objectifs, puis que vous intégrez le futur programme de développement dans vos objectifs nationaux, de sorte qu'il soit ensuite traduit en lois et institutions crédibles, adaptées aux réalités de vos pays respectifs. Car, si ici même, à l'Assemblée générale des Nations Unies, nous nous efforçons de concevoir un agenda international en nous appuyant sur des éléments communs, le modèle de développement de chaque pays doit avoir son propre ADN.

Nous comptons également sur vous pour définir des régimes fiscaux et budgétaires de nature à mobiliser les ressources nationales en faveur du développement; à créer des sources de financement nouvelles et novatrices qui viendront s'ajouter à l'aide publique au développement et au commerce; à bâtir de nouveaux partenariats et à consolider les efforts de développement entrepris par toutes les parties prenantes. De plus, nous comptons sur vous pour évaluer notre action visant à améliorer concrètement la vie des gens. Beaucoup d'entre vous n'ont pas ménagé leurs efforts pour permettre la réalisation des OMD. Il vous reste maintenant à accomplir cette tâche importante entre toutes : assurer la transparence au niveau national, de sorte que chacun rende des comptes, et à contrôler la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et la réalisation des ODD.

Réciproquement, j'invite les organisations et instances de l'ONU à continuer de vous soutenir, à tenir compte de votre apport et à renforcer votre rôle de parlementaires.

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite, dans vos délibérations d'aujourd'hui, à réfléchir aux priorités que j'ai évoquées pour la présente session de l'Assemblée générale. Chacune d'entre elles sera examinée, au cours de l'année qui vient, dans une série de six débats informels de haut-niveau, à savoir : la contribution des femmes, des jeunes et de la société civile; les droits de l'homme et l'état de droit; la coopération Sud-Sud et triangulaire et les TIC au service du développement; les partenariats; l'instauration de sociétés pacifiques et stables; et l'eau, l'assainissement et les énergies durables. Ces rencontres et débats thématiques permettront aux Etats membres et aux différents partenaires d'ouvrir un dialogue approfondi, d'avancer sur certaines questions fondamentales et prioritaires pour le programme de développement pour l'après-2015. Vos contributions sur les six thèmes retenus, en tant que parlementaires et législateurs, enrichiront les discussions.

Comme je l'ai déjà dit, l'un de ces débats portera sur le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile dans le programme de développement pour l'après-2015. A cet égard, l'UIP et moi-même tenons à ce que les questions d'égalité entre hommes et femmes soient intégrées au programme de développement. Et cette volonté a été clairement mise en évidence par la réunion des Présidentes de parlement de l'UIP qui s'est tenue ces deux derniers jours. Un programme de développement au service de tous ne peut se concevoir sans les nombreux talents et compétences des femmes, qu'elles soient parlementaires ou qu'elles occupent d'autres fonctions de responsabilité. Pourtant, comme nous le savons tous, la proportion de femmes dans les parlements reste, et de loin, insuffisante puisqu'elles n'occupent que 20 pour cent des sièges.

Prenons ensemble l'engagement, nous, aux Nations Unies et vous, dans votre pays, d'accroître le nombre des femmes parlementaires jusqu'à la parité, comme le préconise le Plan d'action de l'UIP pour des parlements sensibles au genre. Allons plus loin et donnons aux femmes la possibilité de se réaliser pleinement et d'apporter une contribution globale aux sociétés dans lesquelles elles vivent. Reconnaissons que les femmes détiennent des compétences utiles à tous et qu'elles peuvent faire avancer le développement. Le sous-emploi des femmes est un gâchis et ne peut plus durer. Alors que les ressources se font rares, nous ne pouvons nous passer de plus de 50 pour cent des ressources humaines de la planète.

Mesdames, Messieurs,

Pour que notre programme de développement transforme véritablement les choses, les parlementaires de tous les pays doivent collaborer davantage, par-delà les frontières et, au plan national, de façon interdisciplinaire. Ils doivent veiller à ce que les politiques décidées soient durables, de même que leur mise en œuvre par les divers ministères. Ils doivent créer les conditions permettant au secteur privé, à la société civile et au gouvernement de conjuguer leurs efforts pour instaurer une économie verte, réexaminer les questions relatives aux modes de consommation et de production, lancer des dialogues nationaux et sensibiliser les citoyens à l'interdépendance entre des trois piliers du développement : l'économique, le social et l'environnemental. Ainsi verront-ils que le développement véritable transcende la simple fixation d'objectifs internationaux assortis de délais et de chiffres. Le développement véritable associe une philosophie du développement, l'éradication de

la pauvreté, l'accès à un travail décent et l'instauration d'une vie digne pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain. C'est la raison de vos mandats et je vous invite instamment, chers législateurs, à continuer à favoriser la mobilisation politique, dans votre pays, pour la mise en place d'un programme de développement digne de ce nom pour l'après-2015.

Je vous remercie pour le service que vous rendez à votre pays, à la communauté internationale et à la cause du développement durable. Je suis certain que l'Audition d'aujourd'hui, ainsi que vos propositions informées et constructives, éclaireront le travail des Etats membres lorsqu'ils commenceront à définir le programme de développement pour l'après-2015. Je suis impatient de prendre connaissance de vos idées sur la façon de continuer à œuvrer ensemble, comme une famille humaine unie.

Je vous remercie.